

Les conditions structurelles de l'interculturel

Carmel Camilleri

Après une mise au point sur la définition et les motivations de l'interculturel, l'auteur dégage l'ensemble des conditions de base qui permettraient aux entreprises interculturelles de se construire correctement et de se maintenir : fourniture d'informations anthropologiques sur le culturel et de sciences humaines sur la perception négative d'autrui, prise de conscience du contentieux entre les porteurs de culture et éducation des attitudes envers la différence, manière d'aborder le traitement des conflits de valeurs entre partenaires et les antinomies impliquées par l'édification du groupe interculturel.

DÉFINITION

Le terme « interculturel » est communément utilisé parmi bien d'autres, en particulier celui de multi ou pluriculturel. En gros, on le trouve employé :

1. pour toutes les situations où l'on prend en compte la dimension culturelle. Alors que le mot évoque la présence d'au moins deux cultures, certains n'hésitent pas à l'appliquer aux études où l'on demeure à l'intérieur d'un seul système ;

2. le plus souvent, cependant, il apparaît pour les situations mettant en jeu au moins deux cultures différentes. Ainsi nombre de recherches dites « interculturelles » s'efforcent de préciser ce qui se passe lorsque des systèmes coexistent, qu'ils soient représentés par des individus distincts ou qu'ils s'affrontent chez le même sujet. Ou on peut tout simplement se livrer à des comparaisons entre cultures différentes ;

3. le qualificatif est aussi appliqué pour les analyses où l'on s'efforce de repérer les obstacles à la communication entre porteurs de cultures différentes, qui les empêchent de bien se comprendre. On peut noter ici quelque chose de nouveau : le souci de faciliter les **échanges** entre les systèmes et les partenaires en présence ;

4. enfin, ce désir d'instaurer la communication s'approfondissant, on voit apparaître le projet de l'aménagement de la coexistence harmonieuse entre ensembles culturels, dans le respect de leurs différences.

Pourrait-on mettre de l'ordre dans cette confusion des sens ?

1. On pourrait, à la base, parler de **psychologie culturelle** pour l'ensemble complet des études de psychologie prenant en compte la variable culture.

2. On utiliserait l'appellation **psychologie culturelle comparative** pour les cas de comparaison

entre systèmes ou éléments de systèmes culturels ou subculturels différents.

3. On réserverait le terme **multiculturel**, selon son étymologie qui réfère à la simple pluralité des éléments en jeu, aux situations de coexistence **de fait** entre cultures ou subcultures diverses, ainsi qu'à l'étude des effets spontanés de cette coexistence.

4. Et l'on emploierait enfin le mot **interculturel** à partir du moment où l'on se préoccupe des obstacles à la communication entre les porteurs de ces cultures : depuis le repérage et l'analyse de ces empêchements jusqu'aux tentatives pour les faire disparaître.

Ainsi ce qualificatif s'appliquerait seulement à tout effort pour construire une **articulation entre** porteurs de cultures différentes — ce qui donnerait son plein sens au préfixe « inter » — cet effort visant au minimum à prévenir les inconvénients de leur coexistence et au mieux à les faire bénéficier des avantages qui en sont attendus.

Ainsi défini, l'interculturel apparaît comme une option s'appuyant sur divers arguments que l'on peut ramasser dans les quelques catégories suivantes :

— **arguments réalistes** : le mélange ethnoculturel des sociétés, dit-on souvent, est inévitable et ira en augmentant. Dès lors « éduquer au futur » implique d'éduquer au « pluriel » selon la formule de M. Abdallah-Preteceille, le culturel étant désormais compris dans ce pluriel ;

— **scientifiques** : selon une thèse appuyée sur des observations récentes, l'enfant, l'individu en général obtiennent leur développement personnel et leurs performances optima seulement si, dans la succession de leurs apprentissages et expériences, on ménage la continuité avec le passé : c'est-à-dire, entre autres choses, avec la culture du milieu familial, spécialement celle vécue dans la relation à la mère ;

— **éthiques** : pour cette dernière raison, et aussi parce qu'il n'est pas légitime de privilégier une culture par rapport aux autres, chacun a moralement droit au maintien de la sienne et donc, comme chaque fois qu'un droit est reconnu, à l'instauration des conditions de son exercice en accord avec les exigences légitimes du « contrat social », dont je parlerai plus loin ;

— **philosophiques** : beaucoup pensent enfin que la diversité culturelle est l'expression de la richesse de l'humain se dévoilant à travers le

temps, et qu'il est donc avantageux d'en faire profiter tout le monde en ménageant l'accès de tous à cette diversité.

LE PASSAGE DU MULTICULTUREL À L'INTERCULTUREL

Quels que soient les buts que l'on assigne à l'interculturel, il faut commencer par le construire et, autant que possible, de façon durable. Et pour cela il y a intérêt à attirer l'attention des éducateurs, formateurs et autres responsables sur quelques points importants qui sont loin d'être toujours pris en considération. Ainsi beaucoup de formations ou d'actions interculturelles cherchent à établir la bonne relation entre partenaires uniquement sur les sentiments généreux, le simple discours humanitaire. Mais les conduites basées sur ce seul support sont précaires. Pour qu'elles résistent au temps, il est nécessaire d'aller bien plus loin : restructurer le système d'attitudes qui, en chacun de nous, commande notre représentation d'autrui. D'où la nécessité de plusieurs apports d'information.

Apport d'informations anthropologiques de base

Il me paraît d'abord toujours indiqué, en dépit des critiques que l'on peut faire, d'acquérir les informations correctes sur les cultures telles que décrites par les anthropologues, tout en se gardant, bien entendu, de « catégoriser » indûment en y enfermant d'emblée l'individu. En fait il s'agit d'un repérage de départ, nécessaire pour mesurer les éventuelles évolutions. L'expérience montre, d'autre part, que cela aide à éviter les erreurs graves, permet de commencer à corriger la fausse image que nous nous faisons d'autrui par méconnaissance, réduisant d'autant l'« imaginaire par ignorance » : en ce sens aller du multiculturel à l'interculturel est une longue entreprise qui mène de l'imaginaire au réel.

1. **Informations sur les contenus** des cultures des acteurs en présence, étrangers et nationaux, c'est-à-dire :

a) Sur les représentations et valeurs demeurées globalement importantes au sein de ces ensembles culturels, ce qui permet :

— de comprendre dans quel champ mental tombent les représentations et le savoir de type

occidental. Car, on ne doit pas l'oublier, celui-ci s'articule à une « formation d'accompagnement » très spécifique : le système d'attitudes et de pré-supposés de base alimentant un humanisme rationaliste actif et conquérant, fondé sur une croyance de toute-puissance de l'homme à l'égard d'un environnement dont les limites ne sont pas déterminables à l'avance. Il implique l'idée d'un univers réductible à une « nature » présumée toujours malléable, indéfiniment transparente à une raison identifiée à un type d'opérations naguère d'application limitée (en dehors du champ du sacré), expulsant, au moins à titre de postulat pratique, toute causalité théologique ou élément surnaturel susceptibles de contrarier son fonctionnement et son projet. Il est alors évident que le « transfert » de notre science à des sujets dont le savoir s'enracine dans une formation d'accompagnement différente pourra poser des problèmes sérieux, dont l'expert ou le pédagogue européens n'auront aucune idée s'ils ignorent la configuration culturelle du partenaire ;

— d'éviter les impairs et vexations, dont le partenaire croit souvent qu'ils sont volontaires et qu'il attribue alors inmanquablement au « racisme » de leur auteur : les recherches attestent la fréquence du « pourrissement » de la relation, dès le départ, du fait de ce malentendu.

b) Sur les pratiques éducatives et types d'apprentissages familiaux à ces cultures. Ce qui permet au moins de comprendre certaines résistances des jeunes issus de migrants aux apprentissages de type occidental et de ne pas les attribuer systématiquement à de la mauvaise volonté : on devine combien cette correction peut transformer la communication.

Mais cette information n'en demeure pas moins très insuffisante. Car elle ne nous empêche pas de trouver « bizarres », « choquants » nombre de traits des systèmes ainsi présentés : donc elle ne s'oppose pas à notre comportement d'évaluation et de hiérarchisation des cultures. Or la condition de base de la réalisation de l'interculturel est d'amener à considérer toutes les cultures comme légitimes, assurant ainsi la reconnaissance et le sentiment de dignité des sujets : ce qui assainit décisivement la relation et facilite considérablement la solution des problèmes. D'où la nécessité d'aller plus loin :

2. Apport d'informations sur la **structure** des cultures : il faut faire comprendre, à travers la

présentation des systèmes, **ce qu'est une culture**, en appuyant sur les deux apports de l'anthropologie culturelle contemporaine :

— montrer que c'est une logique qui se tire d'un modèle de départ ;

— montrer qu'un modèle, d'où procède une culture, ne peut pas être jugé à partir d'un autre. Car ce sont des **options** pour des philosophies de l'existence qui, **envisagées dans leur globalité**, échappent à la possibilité de les hiérarchiser sur la base d'une argumentation rationnelle indiscutable (1). Il n'y a pas de « modèle-étalon » des cultures.

Ces deux principes forment la base du « relativisme culturel ». Leur intérêt est évident : il devient possible, quand on a saisi les logiques issues des modèles, de comprendre intellectuellement d'autres codes culturels, de juger que chacun puisse être tenu pour légitime à partir de l'option qui le fonde, sans avoir nécessairement à les admettre pour soi si l'on est parti d'une autre option. De ce fait, on est porté à réfréner la tendance à les trouver « choquants » et la propension au jugement de valeur commence à se tarir à sa source. Le terrain est prêt pour une attitude envers les différences bien distincte de la « tolérance » au sens habituel (qui s'accommode fort bien de ce jugement), terme que je préfère remplacer ici par « légitimation ».

Pour renforcer la méfiance envers ce jugement, on pourra mettre en valeur d'autres caractéristiques de la réalité quotidienne connotée par la culture :

— il serait bon de porter l'accent sur la perspective « situationniste » : c'est-à-dire montrer comment nombre de traits culturels s'expliquent rationnellement, donc perdent leur caractère surprenant, si l'on replace le système visé dans l'environnement où il est né et assurait l'équilibre commun. Il s'agit de présenter les cultures en situation.

C'est en même temps un bon moyen de montrer comment certaines caractéristiques du contexte contemporain corrompent les systèmes anciens, parce que ce n'est plus leur contexte d'origine : si bien qu'ils ne doivent pas être jugés d'emblée à partir de leurs dysfonctions actuelles.

— Il est aussi de bonne pédagogie de modérer l'« orgueil culturel » des partenaires, qui les amène à placer leur système au-dessus des autres, en

dégageant la perspective historique. On fera ainsi comprendre ce que l'évolution des cultures doit aux échanges et aux emprunts. Et on montrera comment des traits culturels de tels étrangers se sont trouvés ou se trouvent encore, sous des formes différentes, dans les systèmes de ceux qui les regardent de haut.

Ce qui permet d'agir :

— contre les sentiments de supériorité des nationaux ;

— contre une cause importante des sentiments d'infériorisation, de la « honte » d'eux-mêmes fréquemment éprouvés, selon nombre de témoignages, par les jeunes issus d'immigrés.

Enfin cette information sur la structure des cultures fait comprendre comment le rapport des systèmes aux types d'environnement spatio-temporels et de problèmes rend normal le changement dans les cultures et des cultures elles-mêmes dans leur ensemble, lorsque ces environnements et ces problèmes se transforment au cours des siècles. Ainsi l'on dédramatise le changement, ce qui permet de faire échec au sentiments de trahison très souvent éprouvé par l'individu lorsque l'acculturation exerce ses effets. Ce sentiment, on le sait, l'empêche de changer comme il le souhaiterait peut-être dans la société d'accueil et de bien s'y adapter. Pis encore : il peut le conduire à s'enfermer dans son système et sa communauté d'origine, à se replier dans des mécanismes de défense tels que la sacralisation de sa culture, qui lui fait refuser toute transformation à l'intérieur de celle-ci. Cette attitude empêche tout échange, toute négociation entre partenaires de systèmes différents et, de ce fait, détruit l'interculturel.

Cela étant, cette compréhension approfondie de la dynamique de toute culture, procurée par les apports d'information anthropologique, n'est pas encore suffisante. Car elle aboutit seulement à installer dans l'esprit du sujet les bonnes dispositions intellectuelles, **d'ordre cognitif**. Mais il faut en plus que l'affectivité, alimentée par le système des attitudes profondes de la personnalité, permette à ces dispositions de se manifester sans obstacle.

Nous avons un exemple de ce genre d'attitudes profondes dans l'**hétérophobie**, complexe de représentations qui aboutissent à des réactions négatives envers tel groupe d'individus, depuis la formation de stéréotypes et préjugés mensongers

jusqu'à leur exclusion. C'est une disposition générale qui peut s'exercer à l'encontre de sujets ou groupes de sa propre société, en dehors de toute référence culturelle, car elle a ses causes spécifiques. Aussi, pour la réduire, un nouveau groupe d'informations s'avère-t-il nécessaire.

Apport d'informations des sciences humaines sur les attitudes négatives envers autrui

L'hétérophobie provient de différentes sources : souci de valorisation de son image (besoin d'une identité positive) et infériorisations, insécurisations, frustrations, culpabilisations. A quoi les cliniciens ajoutent les effets d'angoisses primitives ou d'une relation défectueuse au refoulé. Lorsque l'individu ou le groupe n'arrivent pas à supporter ces avatars de leur subjectivité, ils peuvent tenter de les supprimer en se construisant un équilibre spécial dont autrui fera principalement les frais. Cet autrui peut être n'importe quel individu ou groupe de la société. Mais s'il y a des étrangers, l'expérience montre qu'ils ont la préférence. Dans ce cas le sujet, pour effacer les sentiments pénibles qu'ils éprouve, se crispiera sur son groupe national, qu'il percevra alors comme un « Nous » avec lequel il fusionnera par exclusion d'un « Eux » où il rangera l'ensemble des étrangers ou tels d'entre eux. En même temps le « Nous » sera entièrement « sanctifié » grâce à des façons variées de traiter le « Eux » qui est « démonisé » (voir les recherches de psychosociologie des groupes, en particulier celles de H. Tajfel, W. Doise, J.C. Deschamps). Signalons trois « traitements » de ce genre, qui sont seulement les plus ordinaires :

1. on peut faire de cet autrui un bouc-émissaire, en lui attribuant la responsabilité de ce qui est négatif dans le « Nous » ;

2. en le qualifiant de façon péjorative, on en fait un moyen de rehausser l'image et le statut du groupe auquel on appartient (endogroupe) et donc de soi-même : ce qui réduit les sentiments d'infériorisation ;

3. si le groupe national entretient avec l'étranger des rapports injustes (par exemple de domination, d'exploitation), il peut en résulter pour lui des sentiments culpabilisants : « négativiser » l'étranger peut servir à évacuer cette charge de culpabilité, en se persuadant qu'il « mérite » la relation inégale.

Ces conduites aboutissent, dans notre rapport à autrui, à un « imaginaire construit » (en plus de

celui dû à l'ignorance) : c'est-à-dire la structure d'images que cet ensemble pervers d'attitudes a besoin de se fabriquer pour se satisfaire.

On cherchera donc toutes les analyses de psychologie clinique et sociale informant sur les processus amenant à se servir d'autrui pour rétablir des équilibres de personnalité fragilisés. Elles sont à retenir si l'on veut se donner de vraies chances d'efficacité contre ces comportements hétérophobes : car on agira ainsi sur les facteurs spécifiques de personnalité qui les commandent en chaque individu. Autrement dit, on ne se contentera pas d'installer chez les sujets les attitudes générales **de principe** : par exemple les attitudes « humanitaires ».

Mais, outre l'information destinée à tourner l'attention sur ces facteurs de personnalité, encore serait-il précieux de faire monter ceux-ci à la conscience de chacun. Cela demanderait qu'on ne se contente pas de l'habituelle harmonie de surface, de politesse, mais qu'on facilite l'expression, entre membres des différents groupes culturels, de leurs sentiments réciproques d'étonnement, de ce qui les choque.

Ainsi apparaîtrait le **contentieux entre les porteurs des cultures**, qui dépasse de loin le problème des divergences entre les systèmes considérés en eux-mêmes et dans l'abstrait. Car les écarts entre cultures sont une chose, qui provoque des réactions à connaître et à considérer, mais ce n'est pas suffisant. Par exemple, dans l'entre-deux guerres, les immigrés polonais et italiens en France avaient une culture très proche de celle des Français : ils n'ont pourtant pas été mieux traités que les actuels immigrés du Tiers-Monde (2). Inversement les Asiatiques, actuellement, sont mieux considérés en France que les Maghrébins, alors que leurs cultures, leurs religions, sont plus éloignées. Tout cela montre bien qu'en plus des différences (culturelles ou autres), il faut considérer la tendance à s'en saisir comme d'un matériau permettant de répondre à telle frustration, de satisfaire certaines pulsions : bref, à rétablir à bon compte un équilibre personnel ou collectif menacé.

Cela dit, l'extériorisation des griefs n'est pas du tout facile à obtenir et peut provoquer des tensions multiples qu'il faut parvenir à maîtriser, sous peine d'aboutir à une situation pire que celle de départ. Cette objection oblige à envisager clairement, d'une part, le *sérieux de l'équipement* à

acquérir par les formateurs, d'autre part, le **niveau de formation interculturelle** que chacun se proposera d'atteindre en fonction des moyens, externes et internes, dont il dispose. La manière de faire ici indiquée, quand elle est réalisable, permet d'espérer les résultats les plus efficaces, et donc les plus durables. Si elle ne l'est pas, on se dira que les autres peuvent aboutir à des « sensibilisations » : favoriser des prises de conscience et répandre de bonnes dispositions, ce qui n'est pas méprisable.

Mais le formateur devrait encore disposer d'un dernier groupe d'informations, qu'il nous reste à considérer.

Informations sur les problèmes objectifs, et traitement des facteurs de tension entre nationaux et étrangers

Tous les problèmes apparaissant entre groupes nationaux et communautés étrangères ne relèvent pas des simples dispositions psychiques, ni non plus de l'imaginaire. Il en est d'objectifs, qu'on peut ranger sous trois catégories :

1. Certains n'ont rien à voir avec le culturel : les conflits de droits ou d'intérêts au niveau national. Ainsi actuellement, dans les sociétés européennes, on porte couramment des accusations contre les immigrés au sujet de leur concurrence dans le travail, du chômage, des charges sociales qu'ils imposeraient, de l'insécurité, la délinquance, etc. Dans la pratique ces accusations font l'objet de discours où les données éventuellement exactes s'enchevêtrent avec les ignorances, les stéréotypes, les déformations involontaires et volontaires.

Ici encore la mise en évidence du contentieux entre partenaires permettrait de recueillir ce discours tel qu'il est produit. Et c'est alors que des dossiers d'informations exactes permettraient de lui substituer les analyses appropriées séparant les faits de l'imaginaire. Il importerait de les connaître et de les diffuser. En particulier, dans les lieux d'éducation, ces informations pourraient être avantageusement distribuées à travers différentes disciplines (histoire, économie, éducation civique...) qui n'oublieraient pas, comme c'est habituellement le cas, de traiter des migrations, de leurs causes, modalités et conséquences.

En ce qui concerne les faits exacts permettant de reformuler les problèmes réels, il convient de

ne pas les cacher ni de les éviter (ce qui est inutile et surtout fort dangereux), mais de réfléchir à des solutions justes et impartiales, que ce soit à l'avantage des immigrés ou à celui des nationaux.

Bien entendu l'interculturel ne peut résoudre ces problèmes objectifs, dans la mesure où ils excèdent la seule dimension culturelle. Mais il aide à leur solution. En effet, grâce aux apports d'information précisés ci-dessus, il contribue à corriger les attitudes et représentations incorrectes qui les compliquent et les enveniment : ils pourront ainsi être abordés rationnellement. L'interculturel peut donc réguler la part du subjectif qui se mêle toujours aux questions les plus objectives lorsque nous les abordons. Ajoutons que si celles-ci sont évitées, l'entreprise interculturelle sera considérée (c'est déjà fait pour beaucoup) comme de l'idéalisme naïf ou démagogique, ou comme un alibi pour ne pas apporter les remèdes pertinents.

Ces considérations, enfin, font bien apparaître l'interculturel vraiment efficace comme une dimension d'une construction plus vaste qui intègre une analyse et un effort multiformes incluant les autres aspects de la vie de la cité. Car les systèmes culturels sont attachés à des individus et groupes insérés dans des structures sociales, occupant des positions inégales, entretenant des conflits d'intérêt, de pouvoir : ce qui engendre des problèmes économiques, sociaux, politiques. Les rapports à aménager, dans la pratique, se situent donc moins entre les cultures qu'entre leurs porteurs, et la science la plus pertinente n'est pas celle des cultures, mais des cultures-dans-leurs-porteurs.

2. Parmi les problèmes objectifs, il faut compter les tensions entraînées par les mœurs et coutumes différentes. Ici les problèmes ne sont pas les mêmes selon qu'il s'agit de façons différentes de faire du bruit, de produire des odeurs de cuisine, d'occuper les espaces dans les unités d'habitation... ou qu'on a affaire à la polygamie, l'excision des fillettes, les contraventions aux droits de l'Homme tels que nous les entendons.

Nous envisagerons longuement la question des antagonismes entre valeurs fondamentales. Mais il ne faut pas négliger les conflits mineurs de coutumes, qui entraînent des gênes au niveau local. Car la connaissance et la compréhension des cultures ne suffit pas toujours à faire disparaître les désagréments qu'elles nous causent (par

exemple la musique nocturne, l'abattage rituel de bêtes pour les fêtes religieuses...). Les solutions, en fait, se situent au niveau des politiques locales, du travail social. Et l'expérience montre qu'on réussit quand on obtient le partenariat, la participation de tous aux décisions.

3. Le dernier problème à discuter est celui de l'antagonisme des valeurs fondamentales dans un groupe. Il fait apparaître que, si la première condition de base de l'interculturel est d'assurer la légitimité des cultures, il en est une deuxième qui doit aussi être réalisée : l'acceptation du minimum de représentations/valeurs communes permettant l'émergence d'un groupe, qu'on pourrait appeler « contrat d'association » ou fondateur.

Cet accord est obligatoire pour le groupe interculturel comme pour les autres : ce qui oblige à rejeter l'attitude de certains relativistes qui voudraient faire coexister toutes les valeurs de tous les protagonistes culturels dans le même groupe. J'ai l'habitude, à ce sujet, d'évoquer l'exemple fourni par Judith Kleinfeld (3). Un enseignant américain avait découvert que, dans sa classe, une fillette avait (« eskimo ») volait les affaires de ses camarades. Il ne voulut pas intervenir, car il pensait que cette pratique découlait des valeurs communautaires inscrites dans sa culture, ce qui aboutit à de grandes tensions dans sa classe : cette façon de pratiquer le communautaire heurtait, en effet, les valeurs des autres élèves de cultures différentes. Mais comment construire ce minimum obligatoire s'il y a un vrai conflit entre les valeurs fondamentales des protagonistes ?

Dans ce cas le relativisme n'est d'aucun secours car il ne peut fournir, par définition, aucune indication permettant de retenir telles représentations-valeurs plutôt que telles autres. Il apparaît donc que, dans le contexte du simple « culturel », c'est-à-dire d'individus et de groupes qui n'ont pas affaire les uns aux autres, le relativisme assure les conditions de légitimation des valeurs en cours dans l'humanité, et donc de la reconnaissance de ceux qui les portent, mais aucunement celles de leur mise en relation satisfaisante, qui est précisément la raison d'être de l'interculturel. Que faire dans cette situation ?

Une première possibilité est d'identifier la valeur qui est en jeu à travers les conduites conflictuelles : dans cet exemple celle de communauté / solidarité, qui apparaît à travers le comportement d'appropriation des biens d'autrui. Et il faut voir

si, en elle-même et indépendamment des moyens employés pour la réaliser dans telle culture, elle est acceptée par l'ensemble des systèmes en présence.

Si c'est le cas, on s'efforcera de trouver des comportements de réalisation admis par tous (ici des conduites autres que le « vol »). On voit ainsi que des conduites d'actualisation des valeurs qui sont possibles dans le cadre d'un groupe culturel isolé ne le sont plus nécessairement dans celui d'un groupe interculturel. Ce qui implique déjà la nécessité de prendre distance par rapport à chaque système en jeu et éventuellement de le réinterpréter : les situations interculturelles incitent à la créativité.

Mais si la valeur qui fait l'objet du débat n'est pas reconnue par l'ensemble des cultures en présence, on ne peut résoudre le conflit de cette manière. D'autre part, le relativisme ne nous aidant pas en la circonstance, cela ne peut pas se faire non plus en imposant une solution de l'extérieur. Car opter pour l'interculturel c'est opter pour le respect des consciences, qui découle du principe énoncé par E. Kant : les sujets humains doivent être traités comme des fins et non comme des moyens. Or, pour qu'ils soient traités ainsi, le conflit doit être dénoué par une solution que chacun puisse admettre en conscience.

Pour trouver cette solution, doit s'enclencher alors un mouvement inévitable dans tout groupe qui veut durer dans l'interculturalité : la confrontation sérieuse des codes en présence, des modèles et logiques d'où ils procèdent, exigeant des partenaires qu'ils accèdent à un niveau plus profond de réflexion, puisqu'il ne s'agit pas seulement de s'accorder sur les moyens de réalisation d'une valeur commune, mais de s'accorder à propos de cette valeur elle-même. C'est à cette occasion, d'ailleurs, que la plupart des partenaires découvriront ces modèles et prendront vraiment conscience de la dynamique singulière de leur culture : ce qui constitue un progrès dans la formation. S'ouvre ainsi dans ces groupes une réflexion comparative qui peut aboutir à des formations nouvelles articulant diversement les systèmes confrontés.

Mais si, malgré ces efforts, on n'obtient pas l'accord consenti de tous, le même principe du sujet à considérer comme une fin oblige à se rabattre sur ce qui se rapproche le plus de l'unanimité idéale : l'obtention de la majorité. L'inter-

culturel débouche ainsi sur les conduites démocratiques, qui sont requises dans tous les cas, y compris pour les décisions de « décentralisation » jusque dans leurs modalités les plus extrêmes : celles qui permettraient aux groupes d'une société de coexister en inscrivant dans les institutions les représentations et valeurs antagonistes sur les points fondamentaux (l'expérience seule étant susceptible de montrer jusqu'où l'on peut aller dans cette voie, qui devrait de toute façon être acceptée par la majorité).

On peut s'attendre ici à une objection : le modèle démocratique, dira-t-on, et les principes dont il procède sont des valeurs « occidentales », que l'on s'arrange une fois de plus pour placer au-dessus des autres.

Cette objection ne me paraît pas valable en l'occurrence. En effet, **dans la situation ici envisagée**, ces valeurs peuvent ne pas être choisies pour elles-mêmes, mais seulement en fonction d'une nécessité « technique » : bâtir et maintenir l'interculturel. On n'est donc pas obligé, en la circonstance, de leur attribuer une supériorité intrinsèque, et on a la liberté de les refuser si l'on accepte de s'isoler les uns des autres, c'est-à-dire de retourner à la situation du simple culturel, ou de réaliser la communication dans le contexte du multiculturel, avec ses inconvénients : en particulier la non légitimation égale et la hiérarchisation des cultures, avec ses conséquences sociales et individuelles.

REMARQUES FINALES

Pour terminer, j'attirerai l'attention sur deux points :

1. On parle souvent comme si le but de l'interculturel était uniquement de défendre les cultures au sens de les conserver telles qu'elles sont, ou « comme elles sont à l'origine » ainsi qu'on le dit abusivement, puisqu'elles ont toutes changé au cours des temps.

Effectivement, la première mission de l'interculturel est de donner aux partenaires l'équipement nécessaire pour qu'ils perçoivent leur culture comme légitime et, par là, pour qu'ils accèdent au sentiment fondamental d'être reconnus. Mais parce que plusieurs ensembles culturels doivent

cohabiter dans le même groupe, nous avons vu la nécessité de les confronter et de procéder à des échanges. Ainsi l'interculturel bien conduit oblige les individus à réfléchir sur leur culture, donc les empêche d'y rester « immergés » et les amène à prendre une attitude « émergée ». Cette prise de distance leur permet, s'ils le désirent, de transformer leur système et d'élaborer, éventuellement, leur « formule culturelle » individuelle. Ce n'est donc plus la culture comme elle se présentait dans les anciens temps, dictée par le groupe, s'imposant aux individus comme une « transcendance » : on a ici affaire à la culture en dialogue avec les autres et avec soi-même, et susceptible de se transformer en conséquence. Il se confirme donc que l'interculturel est un lieu de créativité, permettant de passer de la culture comme « produit » à la culture comme « procès ».

C'est ainsi une exigence d'apparence contradictoire que les praticiens de l'interculturel doivent surmonter : assurer le respect des cultures, mais dans le cadre d'un système d'attitudes **autorisant leur dépassement**. C'est là un mouvement dialectique dont la réussite est nécessaire : car si les cultures deviennent des sortes de corsets enfermant définitivement les individus dans des systèmes réifiés et sacralisés, ils ne pourront plus

que s'isoler les uns des autres, pétrifiés dans la « fierté » de leur système.

2. L'interculturel apparaît habituellement comme une entreprise inédite et surprenante. En fait il s'inscrit dans un mouvement qui dure en Europe depuis deux siècles, mouvement qui, parallèlement à une uniformisation sur bien des points, légitime moralement et prend en compte socialement un nombre croissant de différences : depuis les différences idéologiques, religieuses, politiques, de condition sociale, de sexe, d'âge, jusqu'à, dernièrement, celles entre bien-portants et handicapés.

Il importe de voir que ce mouvement de fond a impliqué un contrat social d'un type nouveau. Ce n'est plus l'association « totalisante », c'est-à-dire dans l'uniformisation obligatoire des représentations et des règles à suivre, mais l'association « dialectique », où l'acceptation d'un minimum d'uniformité dans les représentations/valeurs et de contraintes dans les règles à observer est la condition pour obtenir le contraire : le maximum de diversité dans les représentations/valeurs et de liberté dans les comportements.

Carmel Camilleri
Université René Descartes, Paris V

NOTES

- (1) Cf. Camilleri C., Cohen-Emerique M. (sous la dir. de), **Chocs de cultures : concepts et enjeux pratiques de l'interculturel**, 1989, Paris, l'Harmattan.
- (2) Cf. Lorreyte B., « Français et immigrés : des miroirs ambigus », *ibid.*, 247-272.
- (3) Kleinfield J., « Positive stereotyping : the cultural relativist in the classroom », 1975, **Human Organisation**, 34, 3, 269-274.